Envoyé en préfecture le 16/05/2023 Recu en préfecture le 16/05/2023 Affiché le

ID: 022-212202592-20230510-2023\_024-DE

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** Séance du 10 mai 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 26 ; de présents = 21 ; de votants = 26

L'an deux mille vingt-trois, le dix mai à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de OUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de OUÉVERT.

Date de convocation: 04/05/2023 Date de publication: 16/05/2023

PRÉSENTS: Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO. Mélanie DEQUÉ, Eric YGER, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

#### ABSENTS:

ABSENTS EXCUSES: Francis ADNOT (pouvoir à Eric YGER), Marie-Laure MICHEL (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Joseph BRAULT (pouvoir à Yannick LUCAS), Christophe LECLERC (pouvoir à Dimitri GEA), Julien CHAILLOU (pouvoir à Antoine DEGUEN)

SECRETAIRE DE SEANCE : Eric YGER



# AFFAIRE 2023.024: FIXATION DU TARIF POUR LE SEJOUR D'ETE DU SERVICE **QUEVJEUN'S**

Le service Quevieun's propose pour la première fois un séjour au camping de Jugon-les-Lacs, du lundi 3 au vendredi 7 juillet 2023.

Il convient ainsi de fixer le tarif applicable aux participants.

La commission jeunesse et animation sportive propose de fixer un tarif à 120 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

### A L'UNANIMITE

FIXE le tarif du séjour Quevjeun's qui aura lieu du 3 au 7 juillet 2023, à 120.00 €.

#### FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



